

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2021

Le Conseil municipal de Beaufort s'est réuni en séance ordinaire, le 26 mai 2021, sous la présidence de M. Christian FRISON-ROCHE, Maire.

DATE DE CONVOCATION : 19 mai 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 19

PRESENTS : Mmes & MM. FRISON-ROCHE Christian, VIALLET Bruno, VIBERT Séverine, MIRABAIL Jean-Pierre, MOLLINET Gisèle, DOIX Thierry, MAURIN Eliane, DUC-GONINAZ Guy, VINCENZI Walter, ROUX-NOUVEL Florence, MORAND Céline, BURDET Nelly, HORNECKER Justine, PALLUEL-BLANC Célia, JOGUET Mathieu, CRESSENS Annick, VIARD-GAUDIN Eliette, MENOTTO Sylvain

ABSENT : M. BLANC Nicolas

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme MAURIN Eliane

Après approbation du procès-verbal de la séance précédente, le Conseil municipal passe à l'ordre du jour.

Monsieur le Maire rappelle aux élus présents que le Conseil Municipal a été mis en place il y a un an et remercie l'ensemble des élus pour le travail fourni au service de la commune et de ses administrés.

Il présente l'Ordre du Jour de la séance et propose de rajouter, ce qui est accepté :

- La location de la licence 4 de l'hôtel de la roche pour la saison d'été 2021,
- L'établissement des contrats de bail à ferme pour l'exploitation de l'alpage de Rognoux,

➤ **PRESENTATION DE L'ACTIVITE « MOUNTAIN GAMES » ET DU PROJET DE L'ESPACE MUSEOGRAPHIQUE DU SKI**

L'assemblée reçoit Messieurs Gauthier JOUBERT et Adrien DUMAY, représentants la société Mountain Games, signataire d'une convention avec la Commune de Beaufort pour une activité d'Escape Game cet été à Beaufort. Le siège sera situé dans le grenier en face de la Coopérative de Beaufort.

Il s'agit de jeux ludiques organisés autour de courses d'orientations et basés sur des aventures en lien avec la découverte du territoire et du patrimoine (2 aventures sont

prévues : le piège du trappeur et le secret des bastilles sur la thématique du moyen âge).

Les clients attendus sont les touristes et habitants du territoire ainsi que les groupes (comité d'entreprises, jeunes, associations, ...) L'ouverture est prévue le 28 juin 2021.

L'activité pourra s'adapter à la demande de la clientèle et le souhait de l'entreprise est de pérenniser l'activité sur Beaufort.

L'assemblée reçoit également Monsieur Jean-Jacques BOUCHAGE pour une présentation de l'avancement du projet d'espace muséographique du ski.

Il rappelle que le département de la Savoie ne dispose pas de musée sur cette thématique et que ce projet intergénérationnel fédérant les 4 Communes du territoire autour d'une histoire commune, contribuera à la promotion du Beaufortain dans un cadre de tourisme 4 saisons. Il suscite déjà une belle émulation grâce à la page Facebook constituée.

Il rappelle également que les municipalités successives ont cherché à créer à Beaufort un point de visite supplémentaire aux sites de la Coopérative et des barrages hydrauliques.

Le projet a été engagé en 2012 et de nombreux matériels ont pu être stockés.

L'espace nécessaire pour ce projet est de 150 m² : il serait situé à la Cayère et devra être coordonné en lien avec l'association Patrimoine Beaufortain et les autres utilisateurs du site. Il sera constitué d'espaces interactifs, de films présentant les aspects techniques des différentes disciplines (nordique alpin et ski de montagne). Il évoquera également les aspects « ski utilitaire, ski amusement, ski de compétition » en retraçant les anciens itinéraires de ski. Les champions locaux de différentes disciplines sont bien entendu mobilisés.

Ce projet a fait l'objet d'une demande de financement au titre du budget citoyen (Conseil départemental de la Savoie) et la poursuite des recherches pourrait nécessiter le travail d'un étudiant stagiaire qui pourrait utiliser le fonds Hubert FAVRE et consulter les archives communales et départementales afin de compléter les données d'ores et déjà rassemblées.

M. Le Maire remercie les intervenants pour leur présentation et confirme l'accompagnement de la commune en faveur de ces projets.

➤ **INFORMATION SUR LE DOSSIER DE LA CLÉ DES CIMES**

Le conseil est informé de l'évolution du dossier de la clé des cimes à Arêches. La SCI la clé des cimes, propriétaire du bâtiment, a décidé de mettre en vente 30 appartements afin de pouvoir procéder au remboursement des participations financières des membres de la SCI (ce qui représente une superficie au sol vendue de 35 % de la surface totale), les surfaces constituant les parkings et la garderie restant propriété de la commune de Beaufort.

La recette estimée pour la Commune de Beaufort est de 500 000 € et pourra être perçue sur plusieurs années selon le rythme des ventes. La commercialisation des appartements a démarré et est assurée par l'entreprise Barrel et Pelletier ainsi que l'agence Arêches immobilier (selon l'accord prévu dans l'acte de vente du terrain support de la résidence à la SAS).

➤ **CONVENTION AVEC M. GABRIEL VIARD-GAUDIN POUR LA ZONE DE LOISIRS DE MARCOT**

Le Conseil municipal prend connaissance et valide à l'unanimité la convention entre la Commune et Monsieur Gabriel VIARD-GAUDIN pour l'occupation de la base de loisirs de Marcôt moyennant un loyer établi en 2021 de 1028 € et ré actualisable chaque année en fonction de l'indice de révision des loyers. Cette convention est établie pour une durée de 3 années (jusqu'en 2023).

➤ **INFORMATION SUR LES DEMANDES DE SUBVENTION DEPOSEES**

Le conseil municipal prend connaissance, d'une part des dossiers de demandes de subventions déposés depuis le début de l'année 2021, d'autre part des dossiers qui sont en cours de préparation. Ces projets seront à intégrer dans le programme pluriannuel d'investissement en fonction des décisions des financeurs.

➤ **LICENCE IV DE L'HOTEL DE LA ROCHE**

Le conseil valide la location précaire de la licence 4 de l'hôtel de la roche à Madame Marine PROVETEAUX pour le bus givré au montant de 150 € par mois pour la saison 2021.

➤ **MODIFICATION DES MODALITES DE PRELEVEMENT DE LA TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE**

A travers la loi de finance 2021, le gouvernement a modifié les niveaux et conditions de prélèvement, d'affectation et de contrôle de la taxation sur l'électricité. Aussi, et à compter du 1^{er} janvier 2023, les trois taxes principales de cette taxation (TCCFE, TDCFE et TICFE) seront regroupées au sein d'une seule taxe : la TICFE dont l'actuelle TCCFE deviendra la part communale. Les coefficients seront alors uniformisés au niveau national pour aboutir à un coefficient maximum et unique pour toutes les Communes.

Il est proposé de porter le coefficient de la TCCFE à 8,5 à compter du 1^{er} janvier 2022.

Le Syndicat Départemental d'Energie de la Savoie (SDES), autorité organisatrice par concession du service public de la distribution d'énergie électrique percevra la TCCFE au coefficient de 8,5 qu'il reversera à hauteur de 97 % à la Commune après déduction des frais de gestion à hauteur de 3 %.

Le Conseil valide cette proposition à l'unanimité.

➤ **INFORMATION SUR LES GLISSEMENTS (LES ILES, CRET BRON, LE PLANAY)**

Le conseil est informé de la situation des différents glissements situés sur le territoire communal.

S'agissant du glissement des îles, les travaux réalisés par le conseil départemental sur la route départementale 925 sont en cours d'achèvement et le rétablissement de la circulation est prévu début juin. Lors des intempéries du mois de mai dernier et afin de limiter l'accumulation des matériaux à proximité du Doron, la commune a fait réaliser un chenal permettant de canaliser les eaux du secteur. Les contacts récents avec les propriétaires permettront d'envisager l'acquisition des terrains très prochainement. Il conviendra par suite d'engager la consultation des entreprises sur

la base du projet établi par le RTM afin de réaliser les travaux permettant la réalisation de la plage de dépôt dans le courant de l'automne 2021.

Le glissement de Crêt Bron s'est réactivé récemment, ce qui a nécessité une intervention en urgence du SMBVA et d'une entreprise.

Des désordres ont également été constatés sur le secteur du Planay (bas de la Super noire, sur le fond de l'Echarté).

S'agissant des mouvements de terrain constatés dans le secteur de la gare aval de la télécabine du bois l'expertise judiciaire est engagée et le suivi se poursuit.

Le secteur de roche noire quant à lui sera concerné par une coupe de bois (à câble) qui permettra l'évacuation de 1500 mètres cubes de bois (une demande de subvention est à déposer pour le financement de cette coupe).

➤ **INFORMATION ET DECISION AU SUJET DE LA VENTE D'UN TERRAIN LE BOIS**

Le conseil est informé des échanges intervenus avec les propriétaires du hameau du Bois intéressés par l'acquisition de la parcelle n° 257 et décide de fixer le prix d'acquisition à 75 € par m2.

➤ **DECISION S'AGISSANT DE LA VENTE DE L'ECOLE DE LA PIERRE**

Monsieur le maire informe le conseil que suite à la procédure permettant de purger le droit de préemption du locataire de l'ancienne école de la Pierre, il est possible de lancer l'appel à candidature pour la mise en vente de ce bâtiment au prix minimum de 170 000 €. Les candidatures sont attendues avant le 31 Aout 2021.

➤ **PROJET DE CUEILLETTE DE PLANTES AROMATIQUES - CONVENTION AVEC MME GERALDINE MICHEL**

Le conseil valide à l'unanimité la convention établie avec Madame Géraldine Michel permettant la mise en œuvre de son activité de cueillette de plantes aromatiques. Afin de permettre le démarrage de cette activité dans de bonnes conditions, le conseil propose la gratuité la première année et une contribution de 50€ par an par suite. Un bilan de la convention sera établi chaque année.

➤ **ALPAGE DE ROGNOUX**

Le conseil valide à l'unanimité l'établissement d'un bail rural au bénéfice du GAEC du Cuvy pour l'exploitation de l'alpage de Rognoix, bail établi pour une durée de 9 ans à compter de 2021. Il est précisé que ces modalités avaient été validés en juillet 2018 suite à l'acquisition par la commune de l'alpage et qu'il convient de régulariser cette situation.

➤ **DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER**

Le Conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption sur la vente de biens situés à Arêches et à Beaufort.

➤ COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS

Patrimoine :

- Lancement d'une souscription dès juillet 2021 pour le projet de la Cayère (avec la Fondation du Patrimoine), commande du four dès lors que la déclaration préalable (dossier d'urbanisme) sera délivrée
- Bilan de la journée des Moulins : 80 personnes sur le week-end
- Secteur du château de la Grande Salle : broyage et sécurisation du site réalisés
- La commission patrimoine adresse ses remerciements à la Commission communication pour le travail effectué par ses membres pour les dossiers de demande de subvention pour le projet de la Cayère.

Services à la population :

- Installation de l'espace fitness à Marcôt en cours
- Echanges avec Monsieur RAUCAZ (Arlysère) au sujet des subventions aux associations d'intérêt cantonal et rencontres avec les associations concernées prévue le 28 mai

Agriculture :

- Coupe de Méraillet terminée (dans le cadre du projet Roselend)

Urbanisme :

- Modification du PLU en cours de préparation avec EPODE
- Point sur le lotissement de Grosse Pierre, son évolution et son impact sur les circulations et stationnements dans Arêches.

➤ **QUESTIONS DIVERSES**

L'assemblée prend connaissance :

- Du bilan de la vaccination au centre de vaccination de Beaufort (940 personnes ont été vaccinées à ce jour dont 630 premières injections et 310 rappels). Désormais les inscriptions se font via le site « doctolib » et la campagne de vaccination est prolongée jusqu'à fin août 2021 à Beaufort.

- Des modalités de préparation des élections régionales et départementales des 20 et 27 juin 2021 (liste électorale, constitution des bureaux de vote...)

- Du fait qu'une borne fournie par Arlysère sera installée sur la commune (informations sur démarches administratives),

- Du fait que la borne Flot bleu à l'entrée du camping est prévue le 14 juin 2021 et que l'ouverture du camping est prévue le vendredi 28 mai 2021

- Des évènements prévus cet été sur la commune

- Du fait que le diagnostic acoustique du skate-park a été commandé

- Du fait que le projet de recyclerie sera présenté au Conseil municipal de Villard sur Doron

Le Maire 

**LES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX AURONT LIEU LES
LUNDI 5 JUILLET 2021 / LUNDI 2 AOUT 2021 / LUNDI 13 SEPTEMBRE 2021**